Accueil Alternance Entreprise

Année universitaire 2021/2022

** Dates de la période de mobilité internationale :**

Promo entrante 2019 :

Pendant la 3ème année : entre le 28 mars 2022 et la date de fin de votre contrat.

Promo entrante 2020 :

Pendant la 2ème année : à partir du 28 février 2022 jusqu'au 31 août 2022.

Pendant la 3ème année : entre début avril 2023 et la date de fin de votre contrat.

Procédure pour l'édition de votre convention :

1- Remplir la fiche de renseignements

2021_fiche_val_pedagogique_mob_apprentis_fr.docx

2021_fiche_val_pedagogique_mob_apprentis_en.docx

2- Transmettre cette fiche à l'employeur en France et à l'organisme d'accueil à l'étranger pour qu'ils la remplissent à leur tour.

3- Retour de la fiche signée et cachetée à l'apprenti(e).

4- Contacter votre tuteur Centrale Méditerranée et lui faire valider la mission, dater et signer la fiche de renseignements.

5- Transmettre la fiche de renseignements au bureau immersion professionnelle pour visa du responsable alternance, **accompagnée d'une attestation responsabilité civile et une attestation d'assurance rapatriement**.

6- Remplir le fichier excel de « gestion des périodes mobilité apprentis » et l'envoyer par mail à l'adresse suivante : « bip@centrale-marseille.fr »

gestion_periode_mobilite_acompleter.xlsx

Une fois votre convention éditée, vous serez contacté(e) par e-mail.

ATTENTION ! VOUS ÊTES UN(E) SALARIE(E) EN FORMATION. VOUS NE POUVEZ PARTIR A L'ÉTRANGER AVANT QUE LA CONVENTION MOBILITÉ INTERNATIONALE AIT ÉTÉ SIGNÉE PAR LE DIRECTEUR DU CFA , LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE CENTRALE, VOTRE EMPLOYEUR FRANÇAIS , L'ENTREPRISE D'ACCUEIL A L'ÉTRANGER ET VOUS MÊME.

Vos contacts :

Bureau Immersion Professionnelle - La Jetée - Bureau 134

Anne-Sabine Grosjean / Maeva Gardavoir : Tél : 04 91 05 43 88 / 43 81 bip@centrale-marseille.fr

From:
https://wiki.centrale-med.fr/alternance/ -

Permanent link:
https://wiki.centrale-med.fr/alternance/wiki:conv

Last update: **2024/06/28 15:18**